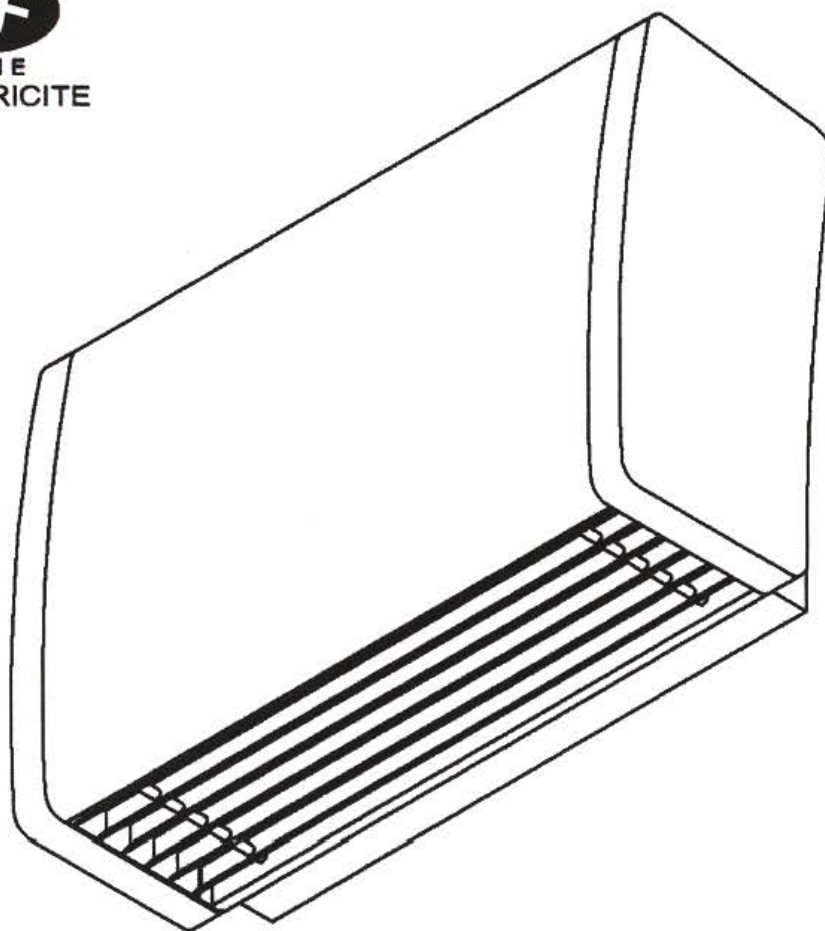


AGATE 2

Soufflant mural 1000 - 2000 W

*Manuel d'utilisation, d'installation et bon de garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)*



- **Modèle avec interrupteur** **Ref. 1505.7.BB**
- **Modèle avec minuterie** **Ref. 1505.7.MB**

 **APPLIMO**

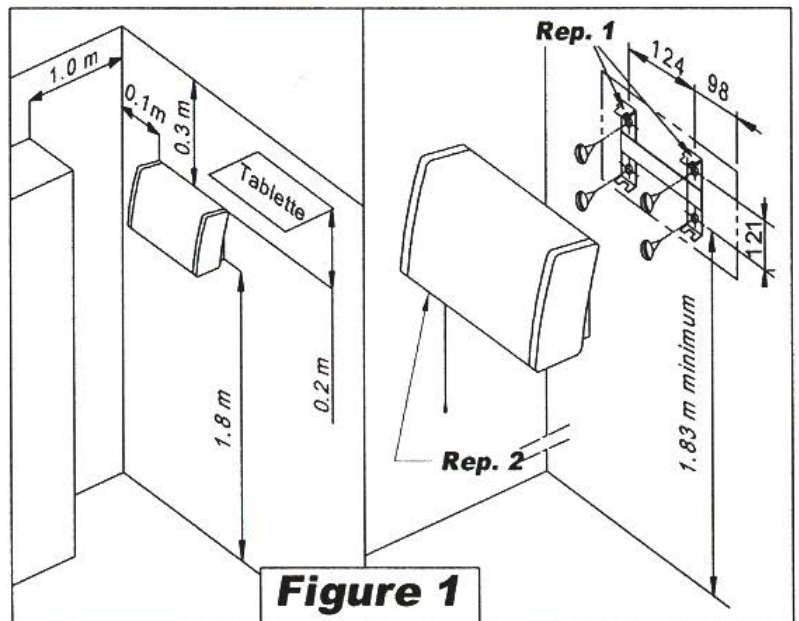
1- CARACTERISTIQUES ET POSSIBILITES DE MISE EN PLACE

- Ce soufflant mural est un appareil de classe II protégé contre les chutes d'eau.
- Il peut être installé dans le volume 3 de la salle de bains (Fig. 2).
- Il doit être positionné avec la grille de sortie d'air horizontale dirigée vers le bas.
- Respecter les distances minimales de 1.80m par rapport au sol, de 0.3m par rapport au plafond, de 0.1m de chaque côté, de 1m de la face avant par rapport à tout obstacle et de 0.2 m d'une tablette (figure 1).
- Eviter le positionnement derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air.
- Il ne doit pas être placé juste au dessus d'une prise de courant à poste fixe.



MISE EN GARDE : Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.

Dans le cas du montage de l'appareil dans une salle de bains ou de douche, l'appareil doit être installé de façon telle que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.



2- INSTALLATION

- Prendre le dossier de fixation de l'appareil en le dépliant à l'aide d'un tournevis en appuyant sur les pattes (Rep. 1 Fig. 1).
- Le dossier doit être fixé au mur à l'aide de 4 vis de Ø 5.5 maxi. en s'assurant de l'orienter dans le bon sens (Fig. 1).

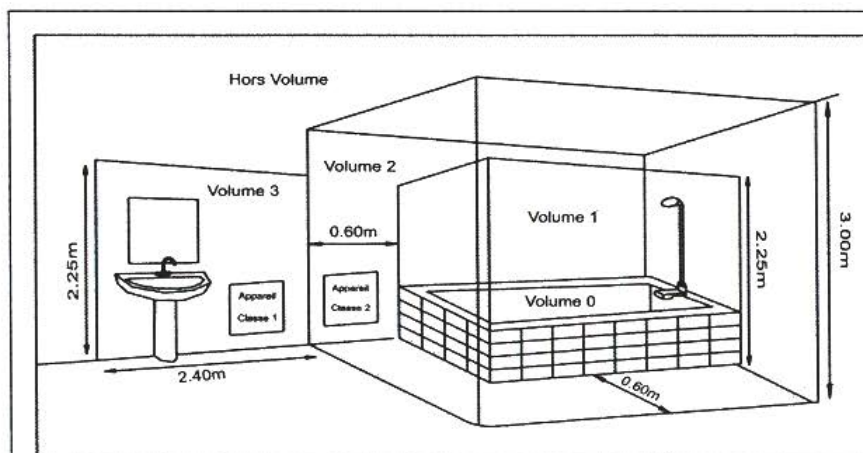


Figure 2

Cet appareil peut être installé dans le volume 3.
L'installation doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100 en vigueur.

3- RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Utiliser le câble souple monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (fil marron = Phase et fil bleu = Neutre).
- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes du raccordement.
- L'appareil ne doit pas être raccordé à la terre, car il est à DOUBLE ISOLEMENT.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Avant d'accrocher l'appareil sur le dossier, vous avez la possibilité de sélectionner sa puissance (1000 W ou 2000 W) en agissant sur l'interrupteur placé à l'arrière (Rep. 2 fig. 1)
- Un moyen de déconnexion assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

4- UTILISATION DU MODELE AVEC INTERRUPTEUR

- Tirer la cordelette vers le bas pour enclencher l'interrupteur.
- L'état de fonctionnement de l'appareil est visible sur la face avant par l'affichage :
 - 0 = arrêt
 - 1 = marche

5- UTILISATION DU MODELE AVEC MINUTERIE

- Tirer la cordelette vers le bas pour enclencher la minuterie.
- L'appareil se met en fonctionnement pour une durée de 15 minutes environ.
- L'arrêt se fait automatiquement.

CONDITIONS DE GARANTIE

- Cet appareil est garanti 2 ANS contre tout défaut de fonctionnement provenant d'un vice de construction ou de matière.
- La garantie ne couvre pas les incidents dus à un entretien défectueux, à un mauvais usage ou à un défaut d'installation de l'appareil.
- La garantie se borne à l'échange de la pièce après reconnaissance de la défectuosité de l'appareil par nos services.
- La garantie n'est valable que si ce bon porte le cachet du commerçant indiquant la date de vente de l'appareil.
- Nous nous engageons à remplacer purement et simplement les pièces reconnues par nous défectueuses à l'origine et ce si nécessaire après retour en nos ateliers pour expertise, sans que nous ayons à participer aux frais de main d'oeuvre, occasionnés par le montage et le démontage ou aux conséquences de l'immobilisation de l'appareil.
- En cas de retour, les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'utilisateur.
- En cas de contestation la seule juridiction reconnue est celle du Tribunal de commerce de PARIS. Cette clause doit être réputée essentielle sans laquelle nous n'aurions pas traité.
- Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

6- PRECAUTIONS D'EMPLOI / ENTRETIEN

- Il est formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les grilles d'entrée ou de sortie d'air.
- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.
- Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon.
- Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

BON DE GARANTIE

TYPE D'APPAREIL :

REFERENCE :

SORTIE D'USINE :

PUISSANCE :

TENSION :

CONTROLE :

CACHET DU VENDEUR

Date de Vente :

UTILISATEUR

Nom :

Adresse complète :

 **APPLIMO**

13, rue Jean Dolfus
75018 Paris
Tél. 01.53.06.26.00
Fax. 01.42.28.93.43